

Commentaires d'Électricité Canada sur Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée

Faire du Canada une superpuissance énergétique

Électricité Canada se félicite de pouvoir commenter *Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée*. **Électricité Canada est fortement en faveur des objectifs de la stratégie nationale pour l'électricité. Celle-ci vise à assurer que le Canada peut bâtir de nouvelles infrastructures afin de doubler notre alimentation électrique et d'accélérer l'électrification de toute l'économie.**

Pour devenir une superpuissance énergétique, le Canada doit passer de l'*ambition* à l'*exécution*. Agrandir et moderniser le système d'électricité canadien est un projet rassembleur d'intérêt national. La tâche qui nous attend consiste à recommencer à bâtir en grand, avec décision et ambition, tout en fournissant l'électricité abordable, fiable et propre qui est au cœur de l'avenir énergétique canadien.

Agrandir et moderniser notre système électrique doit passer par un agrandissement massif de nos infrastructures électriques au cours des 25 prochaines années. Pour ce faire, il faudra accroître la capacité de production de toutes les technologies, étendre les réseaux de transport pour brancher les collectivités et moderniser du tout au tout les systèmes de distribution. Parallèlement, il faut remplacer des infrastructures vieillissantes et renforcer le réseau électrique contre des conditions climatiques extrêmes, des incendies de forêt, des cyberattaques et d'autres risques. Les compagnies d'électricité devront livrer une forte concurrence à l'échelle planétaire pour obtenir une quantité limitée de matériaux et d'équipement. La fabrication canadienne pourrait en bénéficier, mais cela pourrait aussi retarder et complexifier les projets, en plus d'en multiplier les coûts. Le secteur devra former, embaucher et retenir jusqu'à 130 000 travailleurs spécialisés pour doter des postes recherchés partout au pays. Le défi est de taille.



La population s'inquiète du coût de l'électricité, qui, dans l'immédiat, devrait augmenter plus rapidement que l'inflation. Par conséquent, les Canadiens n'auront pas les moyens de financer la construction. Les membres d'Électricité Canada s'entendent pour affirmer qu'afin de réaliser les objectifs fédéraux, il faudra investir beaucoup et continuellement dans les infrastructures électriques. Ces objectifs comprennent attirer des investissements au Canada, bâtir des infrastructures de défense, fournir une énergie fiable et abordable aux communautés éloignées, appuyer l'électrification et faciliter la construction de nouveaux logements.

Les compagnies d'électricité du pays investissent déjà et devront continuer de le faire. Selon les modalités actuelles, c'est le contribuable qui devra assumer le coût de la construction. Nous invitons le gouvernement du Canada à nous prêter main-forte tandis que nous bâtissons les infrastructures propices à l'atteinte des objectifs stratégiques fédéraux. D'ailleurs, c'est pour réaliser ces objectifs qu'il faut consentir une importante partie de ces investissements.

Le secteur canadien de l'électricité est disposé à collaborer avec le gouvernement du Canada pour fournir les infrastructures voulues afin de propulser la croissance économique, de fortifier la sécurité énergétique, de concrétiser des priorités nationales et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. Pour porter des fruits, la stratégie nationale pour l'électricité doit s'accompagner d'un engagement durable pour le partage des investissements, la certitude réglementaire et la collaboration entre gouvernements, services publics, communautés autochtones et industries. Doté des bonnes politiques et d'un soutien adéquat, le Canada peut bâtir le système d'électricité qui sous-tendra un avenir plus concurrentiel, résilient et prospère.

Bâtir le réseau électrique

« L'accès à une électricité abondante, abordable et fiable est plus que jamais essentiel à la compétitivité, à la sécurité énergétique et à la souveraineté économique. [II] contribue également à des avancées essentielles vers les objectifs climatiques. »

- Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée

Pour bâtir un système d'électricité plus grand, mieux branché et moderne, il faudra assurer une coordination nationale où les provinces et les territoires occuperont le rôle central qui leur incombe lorsqu'il s'agit de livrer de l'électricité aux Canadiens. Pour sa part, le gouvernement fédéral peut œuvrer à favoriser l'abordabilité de l'électricité, à faciliter une meilleure planification interrégionale et à résoudre les goulots d'étranglement et les difficultés de capacité qui sont de son ressort.



Axe de travail : À court terme, l'optimisation du soutien fédéral, provincial et territorial pour doubler les infrastructures d'électricité afin de tirer pleinement parti du potentiel du réseau électrique canadien.

Nous devons bâtir un système d'électricité capable de répondre à la demande prévue d'ici 2050. Pour ce faire, le gouvernement fédéral devra travailler en étroite collaboration avec les provinces et les territoires afin d'accélérer le rythme du développement des infrastructures. Si la planification et la réglementation de l'électricité ont toujours relevé des provinces et des territoires, au cours des prochaines décennies, les investissements et le développement infrastructurels qui s'imposent nécessiteront une approche nationale coordonnée. Par conséquent, la coordination régionale devra être renforcée, la réglementation et la délivrance de permis du gouvernement fédéral, simplifiées, et le financement propice aux investissements d'envergure dans la production et le transport, accru. Il faudra également reconnaître le rôle crucial des systèmes de distribution, le « dernier kilomètre » du réseau d'électricité qui sous-tend la productivité économique canadienne en permettant aux foyers, aux entreprises et aux industries de se brancher au grand système d'électricité.

Axe de travail : Encourager les technologies et les gains d'efficacité permettant de réduire l'incidence des émissions liées au gaz naturel pour soutenir la transformation à plus long terme.

Le bouquet technologique varié de la production du Canada est à l'origine d'un des systèmes d'électricité les plus fiables et abordables qui produit le moins d'émissions au monde. Il représente un avantage concurrentiel et ouvre la voie vers notre transformation en superpuissance énergétique. Sa création repose sur la disponibilité et le coût des ressources, y compris hydrauliques, et sur les premiers investissements effectués dans les technologies nucléaires.

Il en va de même pour le gaz naturel, qui, dans plusieurs régions, joue un rôle de premier plan pour assurer la fiabilité et l'abordabilité du système d'électricité. Le gaz naturel assure la souplesse de la capacité, laquelle permet de réagir rapidement aux besoins du système, de répondre à l'augmentation de la demande et d'équilibrer des ressources variables. Il a facilité la mise hors service de la production au charbon, ce qui a eu pour résultat la baisse remarquable des émissions systémiques.



Pour assurer une transition énergétique pratique et abordable, Électricité Canada est en faveur du déploiement de technologies et d'efficacités opérationnelles. Pensons à l'efficacité des centrales, à l'exploitation améliorée des systèmes, aux technologies de captage et stockage du carbone (CSC) lorsque les conditions économiques et techniques sont propices et à une meilleure intégration de ressources électriques non émettrices. On pourra ainsi réduire les émissions tout en maintenant la fiabilité et l'abordabilité sur lesquelles les Canadiens comptent.

Électricité Canada reconnaît que les technologies du CSC sont un moyen important de réduire les émissions de la production au gaz naturel lorsque les conditions techniques et économiques sont favorables. Vu les variations régionales du pays, les possibilités de déployer le CSC varient d'un endroit à l'autre. Lorsqu'il est viable, le CSC pourrait aider à maintenir des ressources de production fiables et flexibles tout en réduisant les émissions, ce qui favorisera une transition pragmatique capable d'équilibrer des objectifs environnementaux, la fiabilité et l'abordabilité.

On trouve un exemple pratique de cette situation en Ontario, où la production au gaz naturel est compatible avec le recours à des technologies d'énergie propre. La province investit considérablement dans le stockage d'énergie par batterie, la rénovation d'installations nucléaires, une production nucléaire nouvelle et d'autres ressources non émettrices, tout en maintenant des installations au gaz naturel qui assurent la fiabilité pendant la transition. En Ontario, la planification de l'électricité repose sur un stockage par batterie qui peut aider à gérer les fluctuations de courte durée et à intégrer plus de production renouvelable. Le gaz naturel continue d'offrir de la flexibilité, une variation des capacités et des services de fiabilité pendant les pointes de la demande et des pressions prolongées sur les systèmes.

Recommandation : Reconnaître le gaz naturel comme importante source d'énergie pour assurer la fiabilité du système canadien d'électricité tout en cherchant des possibilités de l'exploiter parallèlement à des technologies d'énergie propre.

Financer le déploiement

« Les estimations indiquent que la demande émergente d'électricité nécessitera au minimum de doubler, sinon plus, l'infrastructure des réseaux électriques d'ici 2050. Cette expansion et cette modernisation des réseaux électriques du Canada devraient coûter plus de 1 billion de dollars d'ici 2050. »



- Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée

***Axe de travail :** Le soutien aux investissements générationnels dans les infrastructures électriques en élaborant des mécanismes de financement à long terme et durables pouvant protéger les consommateurs, tout en tenant compte des intérêts du gouvernement fédéral, des provinces et territoires, des exploitants de réseaux et des entreprises de services publics.*

Crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre

Tandis que le Canada prépare un avenir énergétique plus propre et plus résilient, les crédits d'impôt à l'investissement (CII) dans l'économie propre sont un élément charnière des projets d'intérêt national à l'échelle du pays. Ils sont des outils essentiels pour renforcer les connexions régionales, diversifier l'économie, créer des centaines de milliers de bons emplois et atténuer les coûts de l'expansion infrastructurelle pour les Canadiens. Les CII vont accélérer les investissements dans les projets d'énergie propre qui bâtiront et moderniseront le système d'électricité tout en appuyant l'électrification et la réduction des émissions.

L'expansion de l'énergie propre au Canada s'étendra sur des décennies. Son cadre d'investissement devrait refléter cet horizon lointain. Les CII doivent être offerts conformément aux échéances des projets de production énergétique et des infrastructures de transport et de distribution voulus pour offrir une électricité propre à la population. Ainsi, les échéanciers de planification, de délivrance de permis et de construction de grands projets hydroélectriques, nucléaires et de transport s'étendent habituellement sur plus d'une décennie. Il est donc peu probable que ces types de projets pourront demander un CII qui prend fin en 2035. Prolonger la vie des CII jusqu'à la fin des années 2040 à tout le moins assurera aux investisseurs, aux promoteurs, aux organismes de réglementation et aux services publics la confiance et les paramètres voulus pour impulser des projets d'énergie propre partout au pays.

De plus, pour que les CII réussissent comme prévu à accélérer les investissements dans des projets d'énergie propre, il faut à tout prix résoudre dans les plus brefs délais les problèmes qui complexifient considérablement leur régime. Ces problèmes expliquent le faible intérêt faible que les promoteurs de



projets portent aux CII et l'important retard dans les paiements de ces crédits à ceux qui en font la demande.

Il est essentiel de simplifier les CII pour alléger le fardeau administratif des organismes qui en font la demande et il faut établir des règles qui permettent aux promoteurs de projets d'énergie propre d'en tirer la pleine valeur. Concrètement, il faut :

- Apporter plus de clarté en publiant dès que possible des orientations gouvernementales détaillées sur les composantes admissibles à chaque CII. Électricité Canada suggère que les règles d'admissibilité des équipements correspondent à celles du CII dans les technologies propres. De plus, le gouvernement devrait déterminer s'il est possible d'établir une unique liste de tous les biens admissibles.
- Éviter de complexifier la demande de CII en l'assortissant d'une obligation de contenu national. Cette exigence entraînerait pour les promoteurs d'importantes difficultés de suivi et de vérification. De plus, elle risque de ne pas correspondre aux échéanciers ni aux aspects pratiques d'un approvisionnement accru en sol canadien. Il faudrait plutôt en faire une mesure incitative non obligatoire.
- Permettre aux marchés de déterminer les taux salariaux. Pendant une croissance sectorielle et une quasi-pénurie de main-d'œuvre, les salaires augmentent en fonction des forces du marché et correspondent aux réalités des marchés locaux et régionaux. Exiger un taux salarial complexifie la réglementation sans raison, surtout si une documentation connexe est de rigueur pour tous les travailleurs, y compris les sous-traitants.

Recommandation : Prolonger au moins jusqu'en 2040 les crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre, conformément aux échéanciers des grands projets.

Recommandation : Simplifier et clarifier les crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre pour réduire le fardeau administratif et préserver la valeur des CII comme catalyseurs de l'investissement dans des projets d'énergie propre.



Restriction des dépenses excessives d'intérêt et de financement (RDEIF)

Assujetties aux règles de la RDEIF, les compagnies canadiennes d'énergie et d'infrastructures bénéfiques pour le public sont moins à même d'investir de manière compétitive dans les infrastructures essentielles sur lesquelles les Canadiens comptent.

Les services publics et les fournisseurs d'infrastructures énergétiques réglementés suivent les structures financières établies ou approuvées par des organismes de réglementation indépendants pour réduire le plus possible les coûts du consommateur et assurer un service fiable. Capitalistiques, ces entreprises s'endettent à long terme pour répartir les coûts d'investissements sur des décennies. Aussi ont-elles peu de latitude pour modifier leurs taux d'endettement ou leurs prix sans l'autorisation d'un organisme de réglementation. C'est le contribuable canadien qui doit assumer la hausse des taxes découlant du rejet de déductions d'intérêts, ce qui engendre une augmentation de ses coûts énergétiques. De plus, la hausse des coûts des capitaux nuit à un objectif gouvernemental, celui de persuader des entreprises privées, surtout des entreprises canadiennes, d'investir massivement dans des infrastructures électriques.

Le secteur a besoin de mesures d'allégement immédiates, y compris des mesures de transition et des exemptions pour des fournisseurs d'énergie cruciaux, dont de grands projets d'infrastructures et des services publics réglementés.

Recommandation : Réviser les règles de la RDEIF afin de faire sauter les obstacles à la compétitivité et d'attirer ainsi des investissements dans des infrastructures énergétiques capitalistiques.

Prêts à faible coût

Électricité Canada salue les initiatives du gouvernement visant à offrir un financement à faible coût par l'intermédiaire de la Banque de l'infrastructure du Canada. Le Programme de garanties prêts pour les Autochtones assure la participation économique d'Autochtones à des projets d'infrastructures énergétiques. Annoncé récemment, le Fonds pour un Canada fort représente une nouvelle source de financement qui pourrait s'avérer fort utile pour agrandir le système d'électricité canadien. Nous avons hâte de collaborer avec le gouvernement canadien afin d'optimiser ce fonds et d'autres outils de financement pour réussir à doubler l'alimentation électrique du Canada d'ici 2050.



Recommandation : Continuer à déployer des outils de financement fédéraux, dont des prêts à faible coût, des fonds propres remboursables et une aide au financement pour les Autochtones, afin de sécuriser les projets et d'accélérer leur achèvement.

Soutien de la modernisation du réseau électrique

Nous voulons que l'électricité continue d'être abordable, mais cela n'est pas sans conséquence pour le financement de la modernisation du réseau électrique et des infrastructures de distribution. Leur sous-financement systémique empêchera les compagnies d'électricité de gérer la croissance de la charge et d'électrifier l'économie canadienne.

Le Programme des énergies renouvelables intelligentes et des trajectoires d'électrification est l'unique source de financement fédéral qui appuie la modernisation du réseau électrique. Il aide à combler les lacunes de financement et facilite les investissements favorables à la fiabilité et à l'abordabilité. À noter qu'il se prête moins bien aux projets d'envergure, vu le montant maximal limité qui est accordé aux projets individuels. Le programme et, en particulier, son volet de soutien aux services publics, mérite d'être refinancé à l'échelle pour que nous réussissions à bâtir un « dernier kilomètre » pouvant soutenir la croissance. Le gouvernement devrait chercher des moyens d'assurer que le programme est efficace, accessible et aligné sur les besoins du secteur.

Recommandation : Offrir un financement ciblé pour les infrastructures de distribution et de modernisation du réseau électrique afin de réaliser les objectifs d'électrification.

Axe de travail : Étendre le crédit d'impôt à l'investissement pour l'électricité propre afin de soutenir certains grands projets de transport à haute tension intraprovinciaux, en complément du soutien existant aux interconnexions interprovinciales.

Électricité Canada est en faveur de l'extension du CII pour l'électricité propre à des projets de transport interprovinciaux à haute tension. Ce transport est une composante essentielle de l'agrandissement des infrastructures d'électricité propre du pays. Les lignes de transport intraprovincial relient la production à la population, appuient le développement économique, facilitent l'intégration régionale par des interconnexions, permettent l'électrification et l'intégration des énergies renouvelables et aident à maintenir la fiabilité du système.



Si l'on souhaite étendre l'admissibilité, il faut privilégier la simplicité et l'urgence parmi les critères. Comme il faut de huit à dix ans pour obtenir une ligne de transport et que le CII pour l'électricité propre prendra fin dans neuf ans, il faut à tout prix que les modifications soient apportées dès maintenant pour être utiles.

Il ne faut pas se limiter à inclure désormais les lignes de transport en zone verte. Dans bien des cas, les investissements immédiats les plus économiques et efficaces viseront des renforcements d'envergure, l'accroissement des capacités de transfert actuelles, la mise à niveau de la tension, les travaux dans les postes électriques et d'autres mesures de modernisation du réseau électrique. Ces mesures multiplieront les capacités du système et appuieront des objectifs de planification à long terme. Le CII élargi doit aussi favoriser des branchements clés qui s'alignent sur les priorités énoncées dans les politiques publiques en matière d'économie et de sécurité.

De plus, l'admissibilité doit être suffisamment flexible pour refléter les circonstances des systèmes en milieu nordique, éloigné ou provincial unique. Elle ne comportera pas de contraintes techniques ou structurelles qui excluraient des projets d'importance stratégique ou limiteraient le transfert d'avantages au contribuable. Concrètement, il faudrait :

- Établir un seuil d'admissibilité technique clair, de 30 kV à la base, pour éviter d'exclure des systèmes modestes mais d'importance stratégique et pour que soient inclus d'importants actifs de production-transport. À l'intérieur de ces paramètres, le gouvernement fédéral devrait reconnaître expressément les actifs à haute tension, comme ceux d'au moins 138 kV, 200 kV et 500 kV, de même que les lignes de courant direct à haute tension et les stations de conversion lorsque ces actifs remplissent des fonctions de production-transport.
- Inclure désormais dans les actifs admissibles non seulement les lignes de transport, mais aussi les pylônes, les treillis, les postes électriques, les postes terminaux, les transformateurs abaisseurs, les systèmes de contrôle, l'équipement de télécommunication, les dispositifs de contrôle des flux de puissance et les déphaseurs s'y rapportant, de même que toute autre technologie d'optimisation du réseau électrique intégrale à l'exploitation ou à l'agrandissement de projets de transport admissibles.
- Inclure les projets qui rétablissent des capacités de transit existantes, accroissent les capacités des corridors existants ou mettent à niveau ou renforcent les actifs de transport existants, surtout lorsque ces investissements sont plus économiques que les nouvelles



constructions en zone verte et peuvent soutenir une nouvelle production, la croissance de la charge industrielle ou l'électrification.

- Admettre les projets intraprovinciaux branchés ou propices à des projets de production qui sont admissibles aux CII dans l'économie propre ou qui sont d'intérêt national au titre de la *Loi visant à bâtir le Canada*.
- Veiller à ce que les critères d'admissibilité englobent aussi des projets qui soutiennent le développement industriel, les minéraux critiques, les centres de données, la fabrication avancée et l'électrification des transports et des collectivités éloignées, à condition que l'investissement dans le transport soit nécessaire à la réalisation de ces objectifs.
- Rendre admissibles les projets engageant des municipalités, des organismes exempts d'impôts, des services publics, des groupes autochtones et des producteurs d'électricité indépendants. Cela s'appliquerait aussi lorsque le même contribuable n'est pas propriétaire de la ligne et de l'actif de production qui y est branché, pourvu que le projet réponde aux critères techniques et d'intérêt public.
- Supprimer ou éclaircir toute contrainte liée à l'origine ou à la nature de l'électricité transportée. Ainsi, son admissibilité repose sur la fonction et sur la valeur systémique de l'actif, plutôt que sur le fait que l'électricité provient de la même province ou circule dans un certain sens.

Recommandation : Inclure sans tarder dans le CII pour l'électricité propre certains projets de transport intraprovincial, y compris tous les projets d'importance stratégique.

Axe de travail : Prendre des mesures supplémentaires pour appuyer des rénovations écoénergétiques pour près d'un million de ménages partout au pays, par exemple en permettant aux ménages d'électrifier leur système de chauffage et de climatisation en remplaçant le propane, le mazout et les plinthes chauffantes électriques par des thermopompes.

Électricité Canada et ses membres sont en faveur de mesures fédérales écoénergétiques. L'efficacité énergétique appuie la croissance du système. Le mégawatt le plus abordable est celui qui n'est pas nécessaire.



Si le gouvernement crée des programmes et des politiques incitant les ménages à adopter des technologies comme les thermopompes, les panneaux solaires sur toit et les véhicules électriques, il est important d'impliquer les fournisseurs d'électricité au long de ces processus pour obtenir des résultats optimaux. Dans bien des provinces et territoires, il existe déjà des programmes d'efficacité énergétique et de gestion de la demande, qu'ils soient administrés par des compagnies d'électricité ou des organismes provinciaux. Mettre ces structures à profit peut décupler les effets des mesures fédérales.

Beaucoup des mesures écoénergétiques mentionnées dans la stratégie visent principalement les clients résidentiels. C'est un bon début, mais il serait aussi avantageux de s'adresser aux clientèles commerciales, industrielles et institutionnelles, qui sont susceptibles de réaliser d'importantes économies d'électricité.

Axe de travail : *Le gouvernement remettra l'élaboration d'une nouvelle Stratégie d'investissement dans les interconnexions InterConnect au Bureau des grands projets du Canada.*

Électricité Canada est favorable aux démarches du Bureau des grands projets visant à accélérer l'achèvement de projets d'infrastructures électriques d'envergure. Nous avons hâte de collaborer avec le gouvernement à élaborer la Stratégie d'investissement dans les interconnexions InterConnect qui est proposée.

Pour doubler la quantité d'électricité du Canada d'ici 2050, les infrastructures de transport représenteront environ 40 % dépenses d'immobilisations à engager, la plupart pour des lignes de transport intraprovinciales. Une nouvelle Stratégie d'investissement dans le transport InterConnect devrait donc englober les investissements dans le transport interprovincial et dans le transport intraprovincial.

Recommandation : La Stratégie d'investissement dans les interconnexions InterConnect qui est proposée devrait englober les investissements dans le transport interprovincial et dans le transport intraprovincial.



Accroître l'intégration régionale

« Les interconnexions électriques interprovinciales sont compliquées par la diversité des modèles de propriété, de marché et de réglementation au Canada, qui vont des monopoles de sociétés d'État aux systèmes concurrentiels appartenant à des investisseurs privés. Cette diversité risque d'entraîner un déséquilibre des intérêts pour le développement des interconnexions et des échanges d'électricité, et constitue également un défi en matière d'intégration des marchés. »

- Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée

Axe de travail : L'établissement de mécanismes novateurs pour surmonter les obstacles communs et améliorer les interconnexions interprovinciales, notamment par l'élaboration de nouvelles formes de collaboration fédérale-provinciale-territoriale. Ces mécanismes permettraient d'ancrer la planification régionale à long terme, le développement de projets et le règlement des différends. Cela pourrait également inclure l'examen du rôle possible de la Régie de l'énergie du Canada dans la coordination régionale et le développement des interconnexions.

Le document [L'état de l'industrie de 2026](#) d'Électricité Canada préconise une planification régionale coordonnée du transport et un leadership fédéral renforcé pour appuyer un réseau électrique canadien intégré. Il s'aligne ainsi sur ce que prône la stratégie nationale : de nouveaux mécanismes fédéraux-provinciaux-territoriaux de promotion du développement d'interconnexions, une planification à long terme et une coordination régionale. De plus, le gouvernement fédéral devrait [appliquer immédiatement le cadre d'accumulation des avantages créé par Électricité Canada](#) afin de répertorier et d'allouer les divers avantages qui découleront des investissements dans le transport interprovincial. Ces avantages toucheront l'économie, la fiabilité, l'abordabilité et la réduction des émissions.

Le transport interrégional est souvent avantageux pour bien plus que la province ou le service public qui y investit. Aussi le gouvernement fédéral est-il particulièrement bien placé pour rallier les provinces et territoires à une même méthodologie d'évaluation des avantages, de résolution des difficultés de répartition des coûts et d'avancement de projets qui favorisent des intérêts nationaux.

Le gouvernement fédéral peut prendre les devants afin que les investissements dans le transport soient évalués selon une perspective pancanadienne. Ainsi pourraient voir le jour des projets qui n'ont pas été retenus, même s'ils présentaient d'importants avantages en matière d'économie et de sécurité énergétique.



Selon la récente [étude d'Électricité Canada sur les interconnexions](#), on gagnerait à mieux exploiter les connexions de transport interprovincial existantes avant d'en construire de nouvelles. Ces nouvelles constructions seront certainement nécessaires dans de nombreuses régions pour favoriser la croissance à long terme et l'électrification. Mais dans bien des cas, il serait plus économique et immédiatement avantageux d'améliorer la coordination, la planification, les ententes commerciales, l'exploitation et la mise à niveau ciblée nécessaires pour mieux utiliser les infrastructures existantes.

Recommandation : Collaborer avec les provinces, les exploitants de systèmes et les compagnies d'électricité pour faire avancer une planification interrégionale de l'électricité qui privilégierait l'optimisation d'infrastructures de transport existantes.

Axe de travail : L'élaboration d'un mécanisme normalisé de répartition des coûts pour guider et arbitrer les coûts entre les participants aux projets, y compris le gouvernement fédéral (p. ex. en s'inspirant de modèles comme le cadre des Projets d'intérêt commun de l'Union européenne).

Le plus grand obstacle au commerce d'électricité élargi est-ouest-nord est l'absence d'avantages partagés clairement définis. Capitalistiques, les projets de transport interprovincial n'accumulent pas naturellement des coûts et des avantages qui soient justes ou suffisamment intéressants pour les parties concernées.

Pour résoudre cette difficulté, Électricité Canada a créé un [cadre d'accumulation des avantages](#). Le cadre vise à montrer comment les coûts et les avantages des projets de transport interprovincial peuvent être énumérés, puis répartis équitablement. Il montre aussi comment le gouvernement fédéral peut aider à combler les lacunes pendant le développement de projets. Le gouvernement devrait appliquer ce cadre aux régions susceptibles d'accroître le transport interprovincial. Ainsi, il appuierait les activités d'avant-projet et ferait avancer de nouveaux projets.

Comme il est très coûteux d'agrandir les infrastructures de transport, le gouvernement devrait chercher à débloquer des capitaux privés.

Recommandation : Appliquer le cadre d'accumulation des avantages d'Électricité Canada aux régions susceptibles d'accroître le transport interprovincial.

Axe de travail : La mise en œuvre du partage de données ainsi que de la modélisation et la planification régionale des réseaux pour cerner les projets d'interconnexion clés, faire émerger un consensus sur ceux-ci et mieux soutenir leur avancement.



Les compagnies d'électricité recueillent des données sur l'économie, les normes, la réglementation, les coûts, la croissance et les événements météorologiques extrêmes. Ces données sont intégrées à des modèles qui produisent des scénarios opérationnels pour bien gérer les besoins de transport du système et garantir un réseau électrique fiable et résilient.

Les régions devraient collaborer et mettre leurs données en commun en impliquant des partenaires sectoriels, provinciaux et fédéraux. Cette transparence accrue se traduira par une meilleure communication, et, en fin de compte, par une meilleure compréhension des capitaux que doit investir chaque région. On pourra ainsi mettre en œuvre un système intégré amélioré grâce à des projets d'interconnexions.

Recommandation : Accroître la transparence des données et des hypothèses de modélisation et harmoniser les mandats des institutions fédérales pour que les régions qui se butent à des problèmes économiques ou de fiabilité jouissent de la souplesse voulue.

Recommandation : Investir dans des ensembles de données nationales sur l'électricité qui soient robustes, transparents et normalisés. Cela facilitera la planification, la modélisation et la prise de décisions en matière de réglementation.

Accroître la certitude et la vitesse réglementaire et accélérer les processus

« Une approche prévisible et durable en matière de réglementation touchant le secteur de l'électricité est essentielle pour permettre la prise de décisions d'investissement nécessaires. »

- Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée

Axe de travail : La modification du Règlement sur l'électricité propre afin de permettre au secteur de l'électricité de jouer un rôle accru dans le soutien à la croissance et à la réduction des émissions à l'échelle de l'économie, de manière rentable.

Dans sa version actuelle, le *Règlement sur l'électricité propre* ne convient pas à toutes les provinces. En effet, il crée des obstacles inutiles pour la construction des infrastructures électriques nécessaires à la croissance et à la décarbonation de l'économie. Le Règlement doit être modifié si nous voulons



qu'il puisse s'appliquer partout au pays. D'ici là, il ne fera que nuire aux investissements dans une nouvelle production.

La stratégie reconnaît que le Canada dispose déjà d'un réseau électrique qui est sans émission à plus de 80 % et qu'une électrification accrue pourrait réduire davantage encore les émissions à l'échelle de l'économie. Fournir une électricité abordable est essentiel pour réaliser une électrification de masse, mais le Règlement nuit à cet objectif.

Nous sommes heureux de constater que le gouvernement s'engage, dans la stratégie, à résoudre les problèmes que pose le *Règlement sur l'électricité propre*. Il sera important d'impliquer convenablement l'industrie dans les changements à envisager et à effectuer dans les plus brefs délais. Le secteur de l'électricité a déjà fourni d'abondantes données sur les effets du Règlement et contribue ainsi à assurer un processus réglementaire efficace et ciblé.

Recommandation : S'assurer que la nouvelle version du *Règlement sur l'électricité propre* facilitera la construction massive nécessaire pour doubler la taille du réseau électrique canadien.

Axe de travail : La simplification et l'accélération des processus fédéraux d'évaluation réglementaire et d'autorisation des grands projets, notamment la réalisation des examens et la prise de décisions fédérales dans un délai d'un an, l'adoption d'une approche fondée sur une décision fédérale unique pour les grands projets, et la création d'un guichet de coordination des consultations des communautés autochtones menées par la Couronne afin d'assurer la coordination des consultations fédérales auprès des communautés autochtones.

Électricité Canada est en faveur des objectifs énoncés dans Réaliser des grands projets au Canada - Document de travail sur les réformes proposées aux lois, règlements et politiques. Les propositions pourraient accroître la collaboration, simplifier les processus et accélérer les approbations. Cependant, il est essentiel que la délivrance de permis et les approbations deviennent plus efficaces et prévisibles pour tous les projets, et non uniquement les grands projets.

Pour doubler la taille du réseau électrique, de nouveaux projets de production et de transport d'envergure ne suffiront pas. L'ambition du Canada de devenir une superpuissance énergétique tient non seulement aux grands projets, mais aussi aux investissements dans de petits projets d'infrastructures. Les connexions communautaires, les projets de modernisation et la mise à niveau d'infrastructures existantes ne doivent pas passer au second plan, car ils sont essentiels. De plus,



apporter une sécurité réglementaire au secteur passe par la simplification des permis et des approbations pour l'exploitation et l'entretien d'infrastructures existantes.

Pour débloquer les investissements nécessaires, il faut créer suffisamment de certitude réglementaire. Mais simplifier et accélérer les processus réglementaires et de délivrance de permis ne suffiront pas pour réaliser cet objectif. En plus de modifier le *Règlement sur l'électricité propre*, il faudra réformer des lois, des règlements et des politiques.

Recommandation : La *Loi sur les pêches* doit faire l'objet de modifications ciblées afin qu'elle vise de nouveau à protéger les pêches. De plus, ces modifications traceront la voie vers la conformité des infrastructures existantes, notamment les installations hydroélectriques qui sont l'épine dorsale de l'énergie renouvelable dont le Canada dispose. Par ailleurs, il faut élaborer un règlement propre à l'hydroélectricité afin de préciser quels projets, travaux, entreprises et activités nécessitent une autorisation au titre de la *Loi sur les pêches*.

Recommandation : Modifier le *Règlement sur les activités concrètes* afin que les évaluations provinciales aient lieu lorsque approprié, les bons projets soient visés par la *Loi sur l'évaluation d'impact*, les évaluations avancent au rythme voulu et les consultations soient menées convenablement et au bon moment.

Recommandation : Modifier le *Règlement sur les oiseaux migratoires* de manière pratique. Les modifications doivent faire en sorte que les compagnies d'électricité puissent gérer la végétation dans les délais et à l'échelle nécessaires. L'objectif est de veiller à la sécurité des Canadiens et de permettre un éventail d'interventions en cas d'urgence.

Axe de travail : Le renforcement de la protection des infrastructures électriques critiques prioritaires et liées à la défense, l'élaboration de solutions techniques et la progression de partenariats stratégiques avec les services publics et les organismes de réglementation, compte tenu du fait que le réseau électrique du Canada constitue une cible privilégiée et croissante pour les auteurs de cybermenaces.

Électricité Canada félicite le gouvernement de reconnaître le besoin de mieux soutenir les actifs électriques essentiels qui sont à la fois prioritaires et liés la défense. Pour relever ce défi, il faudra collaborer davantage avec des organismes de défense et d'information, de même qu'adopter un plan clair pour orienter de nouveaux investissements dans la défense, y compris au titre des engagements financiers de l'OTAN. Le tout vise à protéger des infrastructures électriques essentielles.



Déjà, le secteur investit considérablement dans ses infrastructures et entretient des relations fructueuses avec des partenaires fédéraux dans le domaine de la sécurité. Mais le paysage des menaces change rapidement. Des attaques internationales récentes montrent que les infrastructures électriques sont de plus en plus ciblées, tant par des actes de guerre traditionnels et hybrides que par des activités criminelles. L'agrandissement de l'empreinte du secteur est aussi en cause. Vu l'électrification qui se poursuit, le secteur est poussé à répondre à une demande énergétique canadienne croissante, ce qui le met bien en vue et en fait une cible plus attrayante. Un secteur agrandi et plus complexe élargit la surface d'attaque et est source de nouvelles vulnérabilités, dans la chaîne d'approvisionnement notamment, dues au recours à des technologies émergentes comme l'IA de pointe et l'informatique quantique.

Certaines de ces menaces, comme des activités d'États-nations, dépassent largement le terrain de défense historique de notre secteur. Les organismes d'information devront renforcer leur collaboration avec des exploitants d'infrastructures essentielles pour que le secteur demeure bien informé. Tandis que le Canada réfléchit à l'orientation à donner aux investissements accrus dans la défense, nous invitons le gouvernement à déterminer comment ces investissements pourraient englober la protection des infrastructures en question.

Gérer la demande et moderniser le réseau

« Le Canada a besoin d'un réseau électrique moderne et efficace. L'efficacité énergétique, la réponse à la demande, les ressources énergétiques distribuées, ainsi que la modernisation et la numérisation du réseau permettent de réduire les pointes de demande, de reporter les nouveaux projets de production coûteux et de maintenir l'abordabilité tout en préservant la fiabilité dans un contexte où la demande devrait doubler. »

- Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée

Axe de travail : L'exploration de mesures ciblées axées sur la demande pour aider à réduire les factures d'énergie, notamment en favorisant la rénovation accélérée des grands bâtiments et en encourageant les grands utilisateurs industriels finaux à adopter des pratiques de gestion active de l'énergie.

Comme le gouvernement, Électricité Canada prône l'avancement de mesures de gestion de la demande qui aideraient les clients à gérer leurs coûts énergétiques tout en optimisant l'utilisation du système d'électricité. Avec l'électrification, la demande des immeubles, des transports et des



industries s'accroîtra. Aussi faudra-t-il accorder l'importance voulue à l'efficacité énergétique, mais davantage encore aux moments où l'électricité est utilisée et aux manières dont on y recourt.

Procurer cette souplesse tiendra essentiellement aux ressources technologiques des entreprises de distribution. Avec des infrastructures de comptage avancé, des technologies de modernisation du réseau et des outils de gestion énergétique par le client, les services publics et la clientèle ont un meilleur aperçu de l'utilisation de l'électricité et peuvent découvrir des manières d'éviter de s'en servir lorsque la demande est à son plus fort. Bien utilisées, ces technologies peuvent aider à réduire les coûts de l'électricité du client, améliorer l'utilisation des infrastructures existantes du réseau et peut-être même reporter ou optimiser de futurs investissements dans des systèmes de distribution.

Le gouvernement fédéral peut accélérer l'adoption en réduisant les obstacles financiers auxquels se butent les compagnies d'électricité et les clients, qu'ils soient résidentiels, commerciaux ou industriels. Il y parviendra aussi en s'assurant que les programmes liés à la demande reconnaissent les investissements dynamisants qui s'imposent dans le système de distribution. Les programmes fédéraux de rénovations immobilières, de gestion énergétique industrielle et d'électrification devraient aussi fomentier la coordination avec des compagnies d'électricité locales pour que des utilisations finales nouvelles et changeantes puissent aussi s'intégrer au réseau électrique.

Axe de travail : *L'examen de mesures de soutien à la planification intégrée des ressources énergétiques pour remédier au cloisonnement de la planification des infrastructures des réseaux de gaz, d'électricité et d'énergie thermique.*

Électricité Canada et ses membres se félicitent des efforts déployés pour améliorer la planification et la coordination au bénéfice des clients et du système. Nous voulons poursuivre la conversation avec le gouvernement fédéral, les provinces et les services publics pour mieux appuyer la planification intégrée des ressources.

Renforcer la capacité tout au long de la chaîne d'approvisionnement

« L'approche du gouvernement fédéral renforcera la sécurité énergétique, réduira les risques liés aux chaînes d'approvisionnement et permettra de générer davantage de valeur économique de la croissance du réseau électrique. Cette approche ira au-delà de la fabrication traditionnelle pour privilégier les activités à plus forte valeur ajoutée dans la conception,



l'ingénierie, les logiciels et l'intégration des systèmes. Sachant que tous les composants ne doivent pas nécessairement être produits au pays, le Canada adoptera une approche ciblée, tout en diversifiant et en renforçant activement les relations commerciales de confiance afin de garantir des chaînes d'approvisionnement résilientes, sûres et rentables. »

- Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée

Axe de travail : Une meilleure compréhension de la chaîne d'approvisionnement des composants électriques au Canada, appuyée par la publication d'une analyse fédérale dont l'industrie pourrait tirer parti.

Le gouvernement canadien estime qu'entre 2026 et 2050, le réseau électrique devra croître et se moderniser à hauteur d'environ un billion de dollars en investissements. Devront absorber une bonne part de ces investissements des actifs physiques comme les parcs éoliens et les centrales électriques, les lignes de transport et les postes électriques, de même que les systèmes d'entreposage par batterie et les technologies de réseau intelligent. Dans tous ces cas, il nous faudra de l'acier, et les producteurs et fabricants de produits de l'acier du pays pourront profiter de nouvelles possibilités du fait que les investissements dans le réseau s'accroîtront.

Vu les pénuries mondiales d'équipement électrique clé comme les gros transformateurs, de grands projets d'infrastructures électriques accusent des années de retard et coûtent plus cher. À leur tour, ces retards ralentissent les investissements dans l'économie. Ainsi, la pénurie mondiale de transformateurs reporte l'achèvement d'usines de pointe et de centres de données.

La chaîne d'approvisionnement d'équipement électrique est mondiale. À chaque étape, des rapports commerciaux sont nécessaires, que ce soit pour extraire des matières premières, fabriquer des sous-composants ou assembler des produits finis. Dans chaque catégorie d'équipement, il existe des dizaines et même des centaines de modèles et de variations pour différentes applications réseau. Il n'est ni rentable, ni pratique d'envisager que chaque pays tente de fabriquer l'éventail complet de l'équipement réseau qu'il lui faut.

Cependant, certains de ces composants sont déjà fabriqués au Canada. En fait, nous pourrions en produire beaucoup plus si la demande, les aides et les investissements stratégiques s'y prêtaient. Le Canada peut et doit stimuler sa chaîne d'approvisionnement nationale, mais ni lui ni aucun autre pays ne pourra faire cavalier seul.



Cette dyade défi-possibilité se décline en deux étapes. D'abord, il faut réaliser des investissements stratégiques dans la fabrication en sol canadien de technologies réseau pour lesquelles le Canada possède un avantage compétitif. Il peut aussi s'agir de technologies si essentielles que leur production locale est une question de sécurité économique ou nationale. Pensons aux technologies nucléaires. Une stratégie parallèle pour ce domaine reconnaît le besoin d'agrandir les chaînes d'approvisionnement pour que le Canada prenne sa place dans les marchés nucléaires mondiaux. Par ailleurs, le Canada doit collaborer avec des pays qui fabriquent des technologies complémentaires pour assurer une production collective suffisante d'équipement, tout en prévoyant un accès préférentiel à des applications essentielles.

Électricité Canada abonde dans le même sens que le gouvernement lorsqu'il affirme vouloir mieux comprendre la chaîne d'approvisionnement canadienne des composants électriques et publier une analyse fédérale pour le secteur. Cette analyse doit éclaircir la demande future et mettre les fournisseurs en lien avec les outils fédéraux existants. Elle doit en outre déterminer quelles industries sont touchées par les droits de douane pour favoriser la croissance. Elle devrait proposer des stratégies d'atténuation des risques commerciaux, des coûts et des risques liés aux échéanciers. Des stratégies pour bâtir des chaînes d'approvisionnement résilientes et à valeur ajoutée à l'appui des infrastructures électriques essentielles canadiennes s'imposent également.

Électricité Canada collabore avec ses membres, des fournisseurs et d'autres acteurs pour déterminer quels équipements, échéanciers, géographies et méthodes sont nécessaires pour bâtir une chaîne d'approvisionnement plus résiliente et coopérative qui tirera profit des diverses forces du secteur de l'électricité et de sa chaîne d'approvisionnement. Électricité Canada dressera au cours des prochains mois une feuille de route des chaînes d'approvisionnement du secteur de l'électricité. Elle comportera des étapes concrètes que peuvent suivre le secteur, ses fournisseurs et les gouvernements pour réaliser des progrès dignes de ce nom.

Recommandation : Élaborer une feuille de route d'Électricité Canada pour les chaînes d'approvisionnement, de concert avec des compagnies d'électricité et des fournisseurs. L'objectif serait de voir comment accroître la production nationale, surtout lorsque des exportations sont envisageables. On tentera de tirer profit d'outils fédéraux actuels comme les crédits d'impôt, la Banque de développement du Canada, Exportation et développement Canada, le Fonds de croissance du Canada et le Fonds de réponse stratégique.

Axe de travail : Le soutien au renforcement des capacités de fabrication nationales pour les composants électriques stratégiques clés.



Axe de travail : *La collaboration avec des partenaires commerciaux pour diversifier les chaînes d'approvisionnement d'importation et d'exportation de composants fabriqués, à l'instar des initiatives sur les minéraux critiques.*

Électricité Canada et ses membres appuient l'objectif du gouvernement qui consiste à renforcer les chaînes d'approvisionnement nationales et la fabrication en sol canadien. Les fabricants d'ici pourraient répondre aux besoins du marché national de 30 milliards de dollars en équipement crucial. Ils pourront du même coup multiplier les exportations, ce qui créerait plus de valeur pour les Canadiens pendant que notre système d'électricité s'agrandit.

À notre avis, ces objectifs se réaliseront de manière à maximiser les avantages économiques tout en maintenant l'abordabilité, l'achèvement ponctuel des projets et un élan vers la transformation du Canada en superpuissance énergétique. Ouvrir des débouchés commerciaux aux fabricants d'ici, choisir des produits canadiens dans la mesure du possible et collaborer avec des fournisseurs pour multiplier les capacités doivent être des objectifs stratégiques durables.

La chaîne d'approvisionnement mondiale des composants électriques est un réseau complexe qui évolue depuis des décennies. Il faudra des années, et non des mois, pour réorienter les chaînes d'approvisionnement de l'électricité du Canada. S'approvisionner chez des fournisseurs canadiens n'est pas sans coût, du moins pour certains produits, mais les compagnies d'électricité ne peuvent pas absorber de coûts supplémentaires sans conséquences. De plus, les compagnies d'électricité sont normalement assujetties à des accords commerciaux nationaux et internationaux qui les obligent à respecter des processus d'appel d'offres. Pour cette raison, elles ne peuvent pas simplement accorder des contrats à leur guise et commencer subitement à s'approvisionner auprès de fournisseurs canadiens. Or, si des matériaux essentiels coûtent plus cher ou tardent à arriver, des projets d'infrastructures nécessaires sont ralentis, ce qui met en jeu la fiabilité et les tarifs d'électricité.

Si on intervenait auprès des fournisseurs de certains composants prioritaires et d'usines et d'installations d'assemblage canadiennes, on augmenterait la capacité nationale et on renforcerait les chaînes d'approvisionnement de l'électricité. Le gouvernement dispose déjà d'outils et d'organismes à cette fin. Mentionnons la Banque de développement du Canada, Exportation et développement Canada, le Fonds de croissance du Canada et le Fonds de réponse stratégique.

Il faut éviter les mesures globales ou punitives visant à contraindre à s'approvisionner en sol canadien. Droits de douane et politiques « acheter canadien » rigides sont de ce nombre. Les biens de production non remplaçables et les produits que les fournisseurs canadiens possèdent en



quantités limitées doivent être exclus de mesures restrictives. Avant d'arrêter toute politique qui se répercutera sur l'approvisionnement, le gouvernement devrait dialoguer avec les compagnies d'électricité pour déterminer s'il est vraiment possible de se tourner vers des fournisseurs d'ici.

Recommandation : Les droits de douane et les politiques « acheter canadien » devraient cibler uniquement les produits qui peuvent être substitués par d'autres, qui sont faciles à obtenir au Canada et dont la production se conforme aux accords commerciaux nationaux et internationaux et aux obligations d'approvisionnement existants.

Recommandation : Les CII pour l'électricité propre et dans les technologies propres ne devraient pas être assortis de l'obligation de s'approvisionner au Canada. Le gouvernement devrait plutôt mettre en œuvre une mesure qui inciterait les entreprises à favoriser la fabrication canadienne sans devoir courir le risque de voir des projets d'électricité propre prendre du retard, les coûts pour le consommateur, augmenter, et la fiabilité du système d'électricité, chanceler.

Recommandation : Travailler en étroite collaboration avec des partenaires commerciaux pour accroître et sécuriser l'accès à de l'équipement électrique essentiel. Le Canada peut produire et produira plus d'équipement électrique essentiel pouvant être utilisé ici et exporté, tout en recourant au commerce international pour obtenir sans tarder les pièces d'équipement qui ne se produisent pas ici. Il en va de la croissance du réseau et de la résilience de l'approvisionnement en électricité.

Axe de travail : Un soutien pour le développement et le déploiement de technologies énergétiques intelligentes et propres, comme le contrôle avancé des réseaux, l'automatisation, l'analyse et le stockage avancé de l'énergie, afin de moderniser les réseaux électriques, y compris dans le Nord.

Électricité Canada est d'accord avec le développement et le déploiement de technologies énergétiques intelligentes et propres.

Assurer les compétences et la main-d'œuvre nécessaires

« Plus de 80 % des employeurs du secteur de l'électricité ont indiqué la recherche de main-d'œuvre qualifiée comme la contrainte la plus pressante au cours des 5 prochaines années,



surpassant de loin les préoccupations, comme l'inflation, les exigences réglementaires et les taux d'intérêt. »

- Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée

Axe de travail : *L'examen des mesures relatives au marché du travail pour s'assurer que le soutien à la planification de la main-d'œuvre et à la formation est harmonisé avec les compétences nécessaires, y compris le soutien aux provinces, aux territoires et aux gouvernements et organisations autochtones dans ce domaine.*

Ressources humaines, industrie électrique du Canada (RHIEC) a soumis ses commentaires au sujet de *Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée*. Électricité Canada est en faveur des commentaires de cet organisme au sujet des mesures relatives au marché du travail.

Axe de travail : *La réalisation d'évaluations des compétences et de la formation pour le secteur de l'électricité, notamment pour définir les besoins prévus, formuler des recommandations en matière de formation et évaluer les compétences transférables afin de soutenir les travailleurs intéressés par une transition en milieu de carrière vers le secteur de l'électricité.*

Ressources humaines, industrie électrique du Canada (RHIEC) a soumis ses commentaires au sujet de *Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée*. Électricité Canada est en faveur des commentaires de cet organisme au sujet des évaluations des compétences et de la formation.

Axe de travail : *L'amélioration de la collecte, du suivi et de l'analyse des données sur le marché du travail dans les secteurs de l'électricité et de l'énergie, et le partage de ces données avec les provinces, les territoires, les partenaires autochtones et les autres décideurs en matière d'emploi et de formation professionnelle.*

Ressources humaines, industrie électrique du Canada (RHIEC) a soumis ses commentaires au sujet de *Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée*. Électricité Canada est en faveur des commentaires de cet organisme au sujet des données sur le marché du travail.

Axe de travail : *Encourager la croissance de l'apprentissage et des métiers spécialisés en sensibilisant le public aux parcours et aux perspectives offertes dans le secteur de l'électricité (par des activités de sensibilisation et de diffusion d'information).*



Ressources humaines, industrie électrique du Canada (RHIEC) a soumis ses commentaires au sujet de *Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée*. Électricité Canada est favorable aux commentaires de cet organisme sur la promotion de l'apprentissage et des métiers spécialisés.

Sécuriser le Nord

« Dans le Nord, l'accès à l'électricité n'est pas seulement une nécessité; il peut également constituer un levier stratégique pour l'infrastructure de défense et favoriser le développement des ressources naturelles, tout en renforçant la souveraineté énergétique grâce à une moindre dépendance aux combustibles importés. »

- Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée

Axe de travail : Le renforcement des infrastructures énergétiques dans le Nord, en partenariat avec les gouvernements territoriaux et autochtones et les entreprises de services publics.

Comme d'autres régions canadiennes, le Nord nécessite qu'on y investisse considérablement pour agrandir et moderniser ses infrastructures. Cependant, en milieu nordique et rural, les collectivités doivent relever des défis géographiques, climatiques et économiques particuliers qui peuvent complexifier les projets et en hausser les coûts.

Dans le Nord, les collectivités peuvent bénéficier de la modernisation et de la croissance d'infrastructures de défense d'usage conjoint. Certaines communautés nordiques sont voisines de bases militaires et investir dans les infrastructures énergétiques peut accroître la résilience des deux populations.

Mais d'autres collectivités ne peuvent pas bénéficier directement d'infrastructures à double usage, vu la taille réduite de la population caractéristique de ces régions. Les gouvernements et les communautés des territoires n'ont simplement pas les moyens financiers d'investir dans le seul but de récolter des recettes futures. De plus, les gouvernements et les sociétés d'État territoriaux n'ont pas la même capacité que les gouvernements et les sociétés d'État provinciaux d'absorber des dettes pour financer des infrastructures. D'autres organismes fédéraux que le ministère de la Défense devront financer ces investissements.



Enfin, dans les collectivités du Nord, les besoins s'assortissent de caractéristiques environnementales et culturelles distinctes de ce qu'on observe ailleurs au pays. Il sera important d'impliquer ces collectivités dans la prise de décisions concernant leur résilience et leur abordabilité énergétiques.

Recommandation : Dans la mesure du possible, le gouvernement devrait accorder la priorité aux infrastructures énergétiques à double usage, civil et militaire, tout en réservant des fonds aux infrastructures énergétiques à usage strictement civil dans le Nord.



Conclusion

Le lancement de la stratégie nationale pour l'électricité représente un grand pas en avant. Il facilite la création d'un cadre réunissant les dirigeants fédéraux, provinciaux et autochtones, d'une part, et le secteur de l'électricité, d'autre part. Leur objectif commun est de réduire les obstacles à la construction des infrastructures nécessaires à notre avenir énergétique et les embûches aux investissements connexes.

Électricité Canada et ses membres incitent le gouvernement fédéral à assumer sans reculer le partage des risques, la diminution du coût du capital et la réduction des échéanciers en offrant des outils de financement qui correspondent à la longue durée de vie et aux bénéfices publics manifestes des infrastructures électriques. Le gouvernement doit continuer de créer un environnement réglementaire clair, souple et propice aux investissements qui donne aux compagnies d'électricité la confiance voulue pour faire avancer les projets dont les Canadiens ont besoin. La stratégie vise à connecter le réseau électrique canadien par une expansion du transport et une planification coordonnée, par l'accroissement des capacités des chaînes de valeur nationales et par l'investissement dans la main-d'œuvre de l'électricité. Si ces objectifs se concrétisent, la résilience augmentera et le système deviendra moins coûteux à long terme. Mais pour cela, il faudra continuer de mettre l'abordabilité au premier plan.

Nous souhaitons vivement collaborer avec le gouvernement pour faire avancer les initiatives importantes que prévoit la stratégie nationale pour l'électricité. Nous sommes reconnaissants d'avoir pu émettre nos commentaires et vous prions de communiquer avec nous pour obtenir tout complément d'information.

Cordialement,

Francis Bradley
Président-directeur général
Électricité Canada

Au sujet d'Électricité Canada

Électricité Canada est le porte-parole de l'électricité au Canada. Nos membres produisent, transportent et distribuent de l'électricité aux foyers et aux entreprises de tout le pays. Nous



représentons des services publics d'électricité intégrés, des producteurs d'électricité indépendants, des entreprises de transport et de distribution, des négociants en électricité et des exploitants de systèmes. Nos membres fournissent de l'électricité à tous les Canadiens dans chaque province et territoire.